



Ecole élémentaire de Tigy

Organisation pour la période post confinement

Madame, Monsieur,

A partir du jeudi 14 mai 2020, l'école rouvrira ses portes. La crise sanitaire du Covid-19 implique qu'une organisation précise et particulière soit mise en œuvre au sein de l'école.

Ce document a pour objectif de définir les conditions de fonctionnement afin de garantir la sécurité de tous. Il est élaboré à partir du Protocole Sanitaire de l'Education Nationale. La réussite de notre dispositif est liée aux respects des règles du protocole par l'ensemble des parties prenantes : enseignants, parents et élèves.

Les parents jouent un rôle essentiel et s'engagent, notamment, à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 pour leur enfant ou bien dans la famille de l'élève.

Le protocole de notre école repose sur quatre principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique et l'application des gestes barrière
- La gestion des déplacements des élèves au sein de l'école
- L'information et la communication entre toutes les parties prenantes
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels par la municipalité

Modification des horaires de l'école

- **Passage à 4 jours**
Pour des raisons organisationnelles, l'école se déroulera sur quatre jours dans les semaines à venir.
- **Horaires**
 - Matin : 8h45/12h
 - Après-midi : 13h30/16h15

Les conditions d'ouverture de l'école

- **Lundi 11 et mardi 12 mai**
L'équipe enseignante organisera la prérentrée, sans accueil d'élèves, à l'exception des enfants des personnels soignants et des professions liées à la gestion de la crise sanitaire.
- **Dès le jeudi 14 mai**
Nous accueillerons toutes les classes selon le planning joint.
Pour des raisons sanitaires décrites dans le protocole national, les enseignants des classes qui ne sont pas accueillies seront affectés à la continuité pédagogique à distance. Leurs élèves ne seront pas accueillis à l'école, à l'exception des enfants des personnels soignants et des professions liées à la gestion de la crise sanitaire.

➤ **Le jour de la rentrée (le 14 mai ou le 25 mai selon les groupes)**

Dès le début de la matinée, les élèves bénéficieront d'une séance d'information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière et l'hygiène des mains. Cette sensibilisation est répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel.

Les élèves seront guidés quant à la circulation à respecter au sein de l'école, notamment dans les classes (distanciation, zones à respecter autour de chaque espace de travail...), les couloirs et les sanitaires.

Les élèves devront avoir tout leur matériel, **tout prêt ou échange étant à proscrire**. Nous remercions donc les parents de veiller à ce que la trousse d'école soit complète (stylo bleu, crayon de papier, gomme, bâton de colle etc...). **Chaque enfant aura uniquement son matériel.**

Dans la mesure du possible, les cartables resteront à l'école durant toute la période d'accueil.

➤ **Avant l'arrivée à l'école.**

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école (**la température doit être inférieure à 37,8°C**). En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Le respect des gestes barrières : les parents sont invités à sensibiliser leurs enfants à ce sujet et à leur **fournir des mouchoirs en papier jetables**



La **distanciation d'1 mètre** lors des déplacements, de l'accueil et dans les espaces



➤ **L'accueil des élèves**

Pour permettre une circulation fluide devant l'école et une arrivée sereine en mettant en œuvre les gestes barrières et la distanciation d'un mètre, une organisation précise est à respecter. Les parents auront l'interdiction de rentrer dans l'école.

Les entrées et sorties des élèves s'effectueront aux heures suivantes :

- Le matin :
 - de 8h35 à 8h45
 - à 12h
- L'après-midi :
 - De 13h20 à 13h30
 - A 16h15

L'arrivée aux abords de l'école se déroulera en respectant l'entrée précisée selon les classes (sur le planning d'accueil) ainsi le marquage au sol (dans le respect la distanciation).

Un adulte vous accueillera à chaque entrée.

Il est très important de respecter les horaires indiqués et les jours de présence de votre enfant. Les groupes ont été constitués pour garantir bonne mise en œuvre dans le respect strict du protocole sanitaire national.

Règles sanitaires au sein de l'école

Elles seront la priorité avant tout acte d'enseignement. Nous vous en présentons les principes :

- **Lavage des mains** : se laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes sous le contrôle étroit d'un adulte.

Le lavage des mains sera réalisé, à minima :

- A l'arrivée ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après le repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
- Le soir avant de rentrer chez soi.

- **Les déplacements au sein de l'école.** Les déplacements des élèves seront limités au strict nécessaire, organisés et encadrés. Les élèves ne devront pas se croiser et suivront un parcours de circulation. Les enseignants veilleront au respect des distanciations sociales et des gestes barrières. Lors des déplacements, le groupe classe (maximum 10 élèves) sera guidé par l'enseignant.

- **Durant le temps de classe :**

- Respect des distanciations sociales
- Respect des gestes barrières
- Portes de classe ouvertes pour éviter les points de contact
- Ouverture régulièrement des fenêtres pour ventiler
- Pas de prêt de matériel (scolaire ou autre)

- **La désinfection des locaux et du matériel** : Elle sera assurée par le personnel municipal dans le respect du protocole sanitaire.

En cas de symptômes chez un élève, la procédure applicable sera la suivante :

- Isolement de l'élève dans une pièce dédiée avec port d'un masque.
- Surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.
- Respect impératif des mesures barrière.
- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.
- Rappel par les responsables de l'école pour s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de l'enfant dans un centre prévu à cet effet.

Les conditions de fonctionnement au sein de l'école

➤ **Les récréations** seront organisées par groupes de classes en tenant compte des recommandations en termes de distanciation et de gestes barrière. Elles se dérouleront sous la surveillance de l'enseignant.

➤ **Le repas**

Les services de restauration scolaire resteront fermés.

Les repas se dérouleront dans la classe sous la surveillance du personnel municipal. **Le panier repas sera fourni par vos soins**, et ce dans un sac hermétique. Nous n'aurons le moyen ni de le réfrigérer, ni de le réchauffer.

Pour les enfants fréquentant le périscolaire après l'école, merci de leur fournir également un goûter dans un sac fermé, séparé de celui du repas.

L'accueil de votre enfant est soumis à votre adhésion pleine et entière à cette nouvelle organisation.

La réussite de ce retour des élèves dans les écoles dépend de l'engagement de chacun et s'appuie sur les valeurs de respect et de solidarité qui nous sont chères.

Merci de remplir le coupon ci-dessous et de nous le remettre impérativement le jour de la rentrée de votre enfant.

Avec toute notre confiance, nous vous présentons, Mesdames et Messieurs les parents d'élèves, nos sincères salutations.

Mme PELLOIE
Directrice de l'école élémentaire,
pour l'équipe enseignante



Je soussigné (e), parent de l'élève
....., scolarisé(e) dans la classe
de, confirme avoir lu et pris connaissance
du protocole sanitaire de l'école et m'engage à le respecter.

Date et signature du/des parent(s)